

# Omnisports/Activités du Comité national olympique gabonais Le bureau exécutif de la Fégajudo au CNOG



Photo : D.R

Vue partielle des participants au cours de la séance de travail CNOG-bureau de la Fégajudo.



Photo : D.R

Le président de la Fégajudo, Albert Wilfried Nguema (au milieu), écoutant les conseils du président du CNOG Folquet (à droite).

MM  
Akanda/Gabon



**ELU** le 4 mars 2018, le nouveau bureau exécutif de la Fédération gabonaise de judo (Fégajudo), présidé par Albert Wilfried Nguema, était, mardi dernier, au cœur du Comité national olympique gabonais (CNOG). Pour le recevoir, le président, Léon-Louis Folquet était assisté, entre autres, du secrétaire général, André Angwé Aboughé (ancien président de la Fégajudo). Bien avant leur séance de travail qui s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, la remise solennelle du pin's, des statuts et du règlement du CNOG par Folquet à son hôte, a marqué l'entrée officielle du président de la Fégajudo dans la grande famille du mouvement olympique du Gabon. Satisfait de voir le calme revenir au sein de la famille du judo national, Léon-Louis Folquet a exhorté la nouvelle équipe fédérale de re-

donner au judo gabonais ses lettres de noblesse, tout en promettant de soutenir le nouveau bureau exécutif. Le président du CNOG estime que le judo est une discipline martiale phare dans notre pays. Accompagné, entre autres, du 3<sup>e</sup> vice-président (Jean-Claude Ndjimbi), du SGA 1 (Harold Nzigou), de son conseiller (Ghislain Es-sabe) et du SG (Constant Mougoungou), le nouveau président fédéral a remercié le n° 1 du Comité national olympique du Gabon pour ses sages conseils. Et surtout pour son soutien avéré à la promotion et au développement du sport gabonais en général, particulièrement le judo. « *Le nouveau bureau fédéral que je préside va saisir toutes les opportunités que le Comité national olympique gabonais va lui présenter dans le cadre de la formation, de la compétition et de la promotion du judo* », a promis Albert Wilfried Nguema.



Photo : D.R

Léon-Louis Folquet épingle le pin's officiel du CNOG à Albert Wilfried Nguema, président de la Fégajudo.

REPUBLICQUE GABONAISE  
Union-Travail-Justice

## COMMUNIQUÉ

### APPEL A COTISATION DU 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2018

La Direction Générale de la CNAMGS informe l'ensemble des employeurs du secteur privé et parapublic qu'elle a procédé au lancement de l'appel à cotisation du 1<sup>er</sup> trimestre 2018, le 16 mars 2018.

A cet effet, les **Déclarations Trimestrielles de Salaire (DTS)** seront disponibles en ligne le vendredi 23 mars 2018 et peuvent être récupérées à partir du site [www.cnamgs.ga](http://www.cnamgs.ga) ou auprès des services de la Direction du Recouvrement et du Contentieux sise au quartier Glass, non loin du carrefour Hassan Edje.

Les employeurs ne disposant pas d'Internet ou souhaitant une assistance personnalisée pour la déclaration en ligne (e-déclaration) sont reçus sur rendez-vous, en appelant au **8889**, ou se rendre directement à la **Direction du Recouvrement et du Contentieux**.


Les entreprises installées à l'intérieur du pays peuvent faire leur Déclaration Trimestrielle de Salaire auprès des Délégations Provinciales de leur localité respective.

Pour rappel, les cotisations du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 sont exigibles du **1<sup>er</sup> au 30 avril 2018**.

Les taux de cotisations sont les suivants :

- Taux de cotisation Employeurs : 4.1% ;
- Taux de cotisation employés : 2% ;
- Plafond : 2 500 000 F CFA.

LA CNAMGS vous remercie d'avance et compte sur le respect de ces dispositions pour assurer à tous le meilleur service.




www.cnamgs.ga

Fait à Libreville, le 19 mars 2018

Le Directeur Général

**Renaud ALLOGHO AKOUE**



Caisses Nationales d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

**La solidarité a un sens**

